



Egalité en politique

Enquête auprès de femmes et
d'hommes dans les parlements

Aperçu des conclusions principales

Cette brochure reprend les principales conclusions du
texte intégral de la publication intitulée *L'Egalité en politique :
Enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements*,
Rapports et documents N° 54, publiée par l'Union inter-
parlementaire en 2008 et réalisée par Julie Ballington.

Copyright © Union interparlementaire 2009



Egalité en politique

Enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements

Synthèse du rapport

Le Parlement est le lieu où sont définies les grandes orientations d'un pays. Un parlement démocratique reflète les vues et les intérêts de la société dont il est issu et s'en inspire pour façonner l'avenir social, politique et économique de la collectivité. Lorsque les femmes sont associées à tous les aspects de la vie politique, y compris en tant que parlementaires, la société est plus équitable et la démocratie s'en trouve renforcée et enrichie. Or, même si le nombre de femmes dans les parlements du monde entier a augmenté régulièrement au cours de ces dernières années, les femmes occupent toujours un pourcentage de sièges parlementaires inférieur à celui détenu par les hommes. Moins d'un parlementaire sur cinq est une femme.

Au cours de la décennie qui s'est écoulée, l'UIP a basé son travail sur le principe du lien fondamental existant entre la démocratie et l'instauration d'un partenariat authentique entre les hommes et les femmes dans la gestion des affaires publiques. L'un de nos principaux objectifs est d'améliorer l'accès des femmes au Parlement et leur participation à la vie parlementaire et de créer des partenariats politiques authentiques entre les hommes et les femmes. Nos efforts se fondent sur la collecte et l'analyse des données se rapportant à ce sujet. Le présent rapport constitue notre contribution la plus récente à la réflexion en cours concernant les moyens d'arriver à approfondir le partenariat entre les hommes et les femmes au Parlement. Ce rapport rassemble les avis et les contributions de parlementaires de toutes les régions du monde, recueillis par le biais d'une enquête.

Le rapport de l'Union interparlementaire (UIP) intitulé *Egalité en politique : Enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements* présente les vues d'hommes et de femmes parlementaires sur ce qui façonne le processus décisionnel. Ce rapport met en évidence les différents facteurs qui influent sur l'entrée en politique, évalue les divergences existant entre les priorités politiques des femmes et des hommes et précise de quelle façon les femmes font sentir leur présence au Parlement. Ce document se penche aussi sur les différents mécanismes susceptibles d'être utilisés pour promouvoir l'instauration d'institutions parlementaires tenant compte de la dimension de genre.

L'enquête, réalisée entre 2006 et 2008, montre que les préjugés et les perceptions culturelles concernant le rôle des femmes, ainsi que le manque de moyens financiers, sont les obstacles les plus importants que doivent surmonter les femmes désireuses de se lancer dans la vie politique. Toutefois, une fois la participation des femmes acquise, ces dernières enrichissent la vie politique d'opinions, compétences et perspectives différentes. Bien que ne constituant pas un groupe homogène, les femmes parlementaires ont en commun un vécu qui influe sur leurs priorités politiques. Elles sont les plus ardents défenseurs des femmes et la cause des femmes, ainsi que leurs préoccupations, figurent à l'ordre du jour parlementaire grâce à elles.

L'enquête prouve en outre que la progression des femmes au Parlement est restée inégale, la majeure partie des parlementaires considérant que l'égalité des sexes n'est que « parfois », voire « rarement », intégrée dans le travail régulier du Parlement. Rares sont les partis politiques qui défendent activement un programme visant à instaurer l'égalité des sexes et rares sont ceux où des femmes détiennent les postes clés. Certains parlements et partis politiques ont mis en œuvre des réformes destinées à intégrer davantage la dimension de genre dans leur travail, mais l'enquête démontre qu'à bien des égards, l'égalité des sexes au Parlement reste un idéal, et n'est pas encore devenue une réalité.

1. Résumé

Aperçu des conclusions principales

L'étude intitulée *Egalité en politique : Enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements* a pour but de présenter des exemples concrets de l'engagement des parlementaires en faveur de l'égalité des sexes en politique à l'échelon national. Pendant les deux années qu'a duré cette enquête, l'UIP a pris contact et s'est entretenue avec presque 300 parlementaires originaires de 110 pays, répartis dans toutes les régions du globe. Il est important de souligner que 40 pour cent des personnes interrogées au cours de cette enquête étaient de sexe masculin, caractéristique tout à fait unique de ce rapport.

Echantillon des principales conclusions :

- **Les femmes qui veulent accéder à la politique sont confrontées à des obstacles considérables.** De façon générale, les personnes interrogées estiment que les préjugés et les perceptions culturelles concernant le rôle des femmes, ainsi que le manque de ressources financières, entravent fréquemment l'accès de ces dernières à la vie politique. La majeure partie des femmes interrogées considère que les responsabilités familiales constituent le facteur dissuadant le plus les femmes de tenter d'accéder à la vie politique, obstacle que les hommes interrogés considèrent comme nettement moins important.
- **Plus de 90 pour cent de toutes les personnes interrogées considèrent que les femmes apportent des opinions, des compétences et des perspectives différentes à la politique.** Les femmes parlementaires sont au premier rang de la lutte contre la violence fondée sur le genre et elles ont œuvré pour obtenir que des questions telles que les congés parentaux et la prise en charge des

enfants, les retraites, les lois sur l'égalité des sexes et les réformes électorales améliorant l'accès des femmes au Parlement soient mises à l'ordre du jour législatif.

- **Les chiffres ont effectivement leur importance.** Lorsque les femmes sont peu nombreuses au Parlement, leur influence et leur capacité à prendre part aux travaux des commissions sont limités. Les femmes parlementaires donnent souvent trop d'elles-mêmes en acceptant trop de responsabilités dans les commissions, ce qui finit par leur faire assumer une charge de travail plus lourde que celle de leurs homologues masculins.
- **Le partenariat est essentiel pour qu'un changement réel intervienne.** Les femmes ne peuvent pas réussir seules. Les hommes détiennent la majorité des postes à responsabilités essentiels pour instaurer le changement. Les femmes et les hommes doivent collaborer les uns avec les autres pour promouvoir l'égalité des sexes au sein des partis politiques, de l'institution parlementaire et du processus décisionnel.
- **Les partis politiques ont de l'importance.** Ils jouent un rôle fondamental pour soutenir la candidature des femmes et constituent une courroie de transmission essentielle entre les institutions chargées de la gouvernance et la société civile. Les partis politiques fixent des priorités politiques et peuvent constituer des éléments moteurs favorisant un changement positif.
- **Les parlements ne sont pas des institutions sensibles au genre.** Plus de la moitié des personnes interrogées estiment que l'égalité des sexes n'est que « parfois », voire « rarement », intégrée dans le travail quotidien du Parlement. Des tentatives sporadiques de modernisation de certains parlements ont eu lieu, mais de façon générale il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la sensibilité des parlements à la question de l'égalité des sexes en faisant évoluer les traditions et en modernisant les structures de fonctionnement.

2. La route qui mène au Parlement est moins fréquentée par les femmes

Dans la plupart des pays, les femmes représentent plus de 50 pour cent de la population susceptible de se présenter aux élections et d'exercer un mandat public, mais la composition des instances de prise de décision ne reflète pas cette proportion. Le pourcentage de femmes parlementaires a augmenté ces dernières années, mais le rythme de cette amélioration est resté lent et la parité entre hommes et femmes au Parlement reste un vœu pieux.

Tant les hommes que les femmes se heurtent à des obstacles pour accéder à la vie politique, mais les éléments dissuasifs auxquels ils sont confrontés sont de nature très différente :

- Les hommes interrogés considèrent le manque d'appui de la part de l'électorat comme l'élément dissuasif le plus important, suivi du manque de moyens financiers.
- Pour les femmes, ce sont les responsabilités familiales qui arrivent en tête des entraves à l'accession à la vie politique, suivies de près par les mentalités dominantes concernant le rôle de la femme dans la société.

Le chapitre 2 offre un aperçu de la représentation quantitative des femmes et des hommes dans les parlements du monde entier. Il porte sur les facteurs incitant les femmes et les hommes à briguer un mandat parlementaire (ou les en dissuadant) et met en relief les difficultés auxquelles les parlementaires sont confrontés pour se faire élire. Il décrit également certains des mécanismes instaurés pour promouvoir une représentation plus équitable des femmes et des hommes dans la vie politique.

Influence des différents facteurs dissuadant les hommes et les femmes de s'engager dans la politique

Facteurs dissuasifs pour les femmes	Score total	Facteurs dissuasifs pour les hommes	Score total
Responsabilités familiales	3,4	Absence d'appui de la part de l'électorat	2,9
Conception culturelle dominante du rôle de la femme dans la société	3,3	Manque d'argent	2,7
Absence d'appui de la part de la famille	3,2	Absence d'appui de la part des partis politiques	2,7
Manque de confiance	3,2	Manque d'expérience des "fonctions de représentation" : prise de parole en public, relations avec les électeurs	2,7
Manque d'argent	3,1	Manque de confiance	2,6
Absence d'appui de la part des partis politiques	3,1	Manque d'éducation	2,5

Le score révèle le degré général d'influence que les personnes sondées ont accordé à chaque facteur sur une échelle à quatre degrés, sur laquelle 4 équivalait à 'beaucoup' et 1 à 'pas du tout'.

- Il n'est pas surprenant que les hommes interrogés considèrent les mentalités dominantes comme l'un des facteurs les moins importants concernant leur participation à la vie politique.

Les parlementaires interrogés ont formulé différentes suggestions destinées à faciliter l'accès des femmes au Parlement. La mise en œuvre de quotas électoraux destinés aux femmes est considérée comme la façon la plus efficace de faire augmenter le nombre de candidates. Les quotas peuvent et doivent être complétés par d'autres mesures, ont indiqué les personnes sondées, notamment des actions de sensibilisation, des efforts d'éducation et des programmes favorisant la prise de conscience, ainsi que des mécanismes de financement plus particulièrement destinés à soutenir la candidature de femmes.

Puisque les partis politiques conservent la main mise sur la sélection des candidats aux élections, certains parlementaires interrogés recommandent de collaborer avec eux pour les encourager à promouvoir la participation des femmes à la vie politique, par exemple en leur faisant adopter des quotas volontaires ou en leur demandant de faire figurer des femmes en bonne place sur leurs listes. D'autres ont relevé que les partis devraient recruter davantage de femmes dans leurs rangs et soutenir leur candidature, notamment financièrement. Former les candidates aux méthodes d'organisation de campagnes et de communication est également considéré comme extrêmement utile.

3. Femmes et hommes parlementaires

Préoccupations rivales ou objectifs complémentaires ?

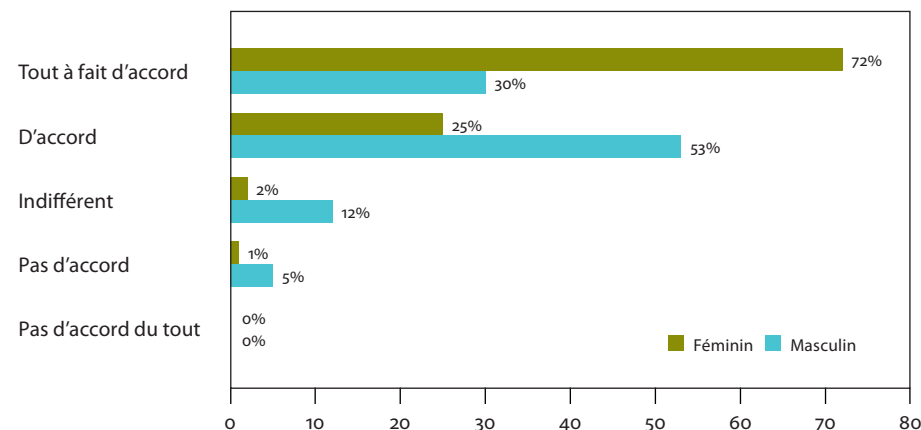
Près de 90 pour cent des personnes sondées ont estimé que les femmes apportent une vision, des compétences et des perspectives différentes au monde politique. Sans constituer en aucune façon un groupe homogène, les femmes ont tendance à soulever des questions concernant les femmes. Parmi les préoccupations que les femmes considèrent généralement comme prioritaires, citons :

- **les questions sociales** : soin aux enfants, égalité des salaires, congé parental et retraites
- **les préoccupations physiques** : droits génésiques, sécurité physique et violence basée sur le genre
- **le développement** : développement humain, lutte contre la pauvreté et services aux citoyens.

Lorsqu'il leur a été demandé si les femmes parlementaires avaient pour responsabilité de représenter les intérêts des femmes dans la société, 85 pour cent des femmes interrogées et 60 pour cent des hommes ont estimé que tel était le cas. La moitié des femmes

Dans le chapitre 3, on se penche sur les intérêts, les perspectives et les priorités des femmes et des hommes au Parlement. On présente l'avis des parlementaires concernant la question de savoir si les femmes apportent une perspective, des valeurs et un style différents leur permettant effectivement de façonner un nouvel ordre du jour politique. On analyse aussi, pour la première fois dans le détail, l'avis exprimé par les hommes sur ces questions, et on pose la question de savoir s'il existe une alliance entre les hommes et les femmes autour de l'élaboration d'un programme d'action en faveur de l'égalité des sexes.

Les femmes apportent des vues, des perspectives et des compétences différentes à la politique



sollicitées dans l'enquête ne considère pas que les hommes parlementaires sont suffisamment en mesure de représenter les intérêts des femmes, tandis que 43 pour cent seulement des hommes interrogés affirment qu'ils le peuvent. Bien que ce soient principalement les femmes qui soulèvent des préoccupations féminines, plusieurs femmes interrogées ont souligné la nécessité d'aller au-delà de ce qui est considéré comme des questions féminines et de contribuer à un vaste éventail de discussions politiques.

Les parlementaires sondés ont aussi reconnu la différence de style et de fond que les femmes amènent au parlement. L'enquête demandait si la présence de femmes au Parlement avait fait évoluer les comportements au sein de cette institution. Plus des deux tiers des personnes interrogées considèrent que des changements ont eu lieu : par exemple, le langage et le comportement des parlementaires sont moins agressifs depuis que les femmes sont plus nombreuses au Parlement.

4. Choix des orientations

Les femmes se font entendre

Les hommes et les femmes parlementaires qui ont participé à l'enquête se sont déclarés actifs dans des domaines politiques différents.

- Les hommes estiment qu'ils sont surtout actifs dans les domaines suivants : affaires étrangères, questions économiques et commerciales, éducation et affaires constitutionnelles, et moins dans ce qui touche à l'égalité des sexes, au travail et à la condition de la femme.
- Chez les femmes, c'est l'inverse qui est vrai : presque la moitié de toutes les femmes interrogées se disent très actives en matière de condition de la femme et d'égalité des sexes, mais considèrent s'investir moins dans les questions économiques et commerciales, les finances et la défense.

Lorsqu'il leur est demandé quel effet la présence des femmes a eu sur la rédaction et l'adoption de lois dans des domaines particuliers, les hommes comme les femmes considèrent que ce sont les femmes parlementaires qui influent le plus sur la législation concernant les violences familiales, la prise en charge des enfants et les congés parentaux.

Mais quel niveau de représentation les femmes doivent-elles atteindre pour réussir à façonner la

Dans le **chapitre 4**, on se penche sur la question de savoir comment les parlementaires, hommes et femmes, traduisent les points de vue différents que les femmes apportent à la politique en actions concrètes au Parlement. On évoque les domaines politiques qui ont plus particulièrement retenu l'attention des parlementaires en donnant des exemples de coopération entre hommes et femmes concernant l'égalité des sexes. On rappelle les obstacles auxquels les femmes peuvent se heurter lorsqu'elles tentent d'élargir le champ d'action politique, notamment le rôle des partis et la question de savoir si le nombre de femmes parlementaires a un impact sur leur capacité à imprimer leur marque sur la politique.

Niveau d'activité dans différents domaines de l'action publique ?

Réponses de femmes	Niveau	Réponses d'hommes	Niveau
Questions féminines	4,5	Affaires étrangères	4,0
Questions d'égalité entre les sexes	4,4	Economie et commerce	3,9
Affaires sociales	4,2	Education	3,7
Affaires familiales	4,1	Justice ou affaires constitutionnelles	3,7
Education	4,1	Affaires sociales	3,6
Santé	3,9	Équipement et développement	3,6
Affaires étrangères	3,7	Administration publique	3,6

Les totaux indiquent le niveau moyen d'activité des répondants dans chaque domaine, sur une échelle de 5 points où 5 correspond à 'très actif', 4 à 'assez actif', 3 à 'actif', 2 à 'pas très actif' et 1 à 'néant'.

politique ? D'après la *théorie de la masse critique*, les femmes sont réellement représentées dès lors que les institutions et politiques commencent à se transformer. Par conséquent, plus le nombre de femmes parlementaires est élevé, et plus il existe de chances que la perspective féminine soit présentée et prise en considération. Plus de la moitié des personnes interrogées se sont déclarées « tout à fait d'accord », et un tiers « d'accord », pour considérer que plus les femmes sont nombreuses au Parlement et plus elles ont d'influence sur les priorités politiques et la politique. Puisque les femmes ont une expérience de vie différente et que leurs priorités sont autres, une hausse du nombre de femmes au Parlement offrirait un éventail plus vaste de vues, non seulement en ce qui concerne la condition féminine, mais pour l'ensemble des politiques.

Les chiffres ont effectivement leur importance. Une large part du travail détaillé d'élaboration des politiques a lieu au sein des commissions parlementaires. Les parlementaires interrogés originaires de pays dans lesquels les femmes parlementaires sont peu nombreuses se plaignent du fait qu'elles ne sont pas en nombre suffisant pour prendre une part efficace aux travaux des commissions. Les femmes sont, soient exclues des discussions politiques, soit surchargées de travail au sein des commissions et ne peuvent pas consacrer suffisamment de temps à ce travail. La meilleure solution est de faire augmenter le nombre de femmes au Parlement pour garantir l'intégration de la dimension de genre dans toutes les politiques.

En outre, il convient de forger un partenariat plus étroit entre les femmes et les hommes au Parlement. Les hommes représentant la majorité des parlementaires et dominant les postes à responsabilité, ils représentent des partenaires stratégiques importants pour faire bouger les choses. Les personnes interrogées ont aussi considéré que l'appui des partis politiques constitue le facteur le plus important pour l'adoption d'une législation liée au genre.

5. Changement institutionnel

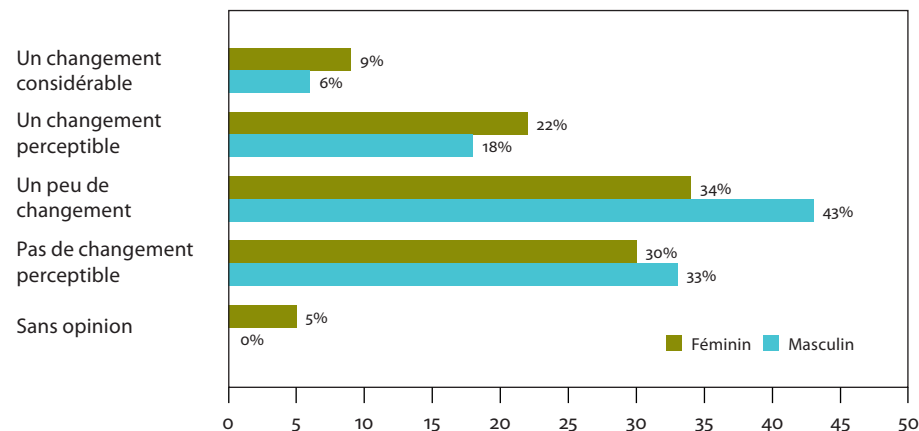
Intégration de la dimension de genre au Parlement

Les parlements sont organisés et fonctionnent sur la base de règles établies, de procédures et de normes historiquement déterminées par des hommes. La recherche montre que les parlements ne sont pas des institutions qui tiennent compte des besoins des deux sexes. Plus de la moitié des personnes interrogées estiment que l'égalité des sexes n'est que « parfois » ou « rarement » intégrée dans le travail du Parlement. Des tentatives sporadiques de modernisation de certains parlements ont parfois eu lieu mais, de façon générale, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la sensibilité des parlements aux questions de genre en faisant évoluer la tradition culturelle et en modernisant les dispositifs opérationnels.

Par exemple, la moitié des femmes interrogées et 40 pour cent des hommes ont admis avoir du mal à trouver l'équilibre entre leur vie familiale et leur engagement politique. Certains parlements ont mis en place des réformes d'adaptation à la vie de famille, par exemple des modifications des horaires des séances, afin de tenir compte du nombre croissant de femmes parlementaires. Toutefois, les changements introduits pour aider les hommes et les femmes à assumer leurs responsabilités familiales (par exemple la modification des horaires des séances ou la mise à disposition sur place de structures de garde d'enfants)

Le chapitre 5 est consacré à l'institution parlementaire. En arrivant au Parlement, les femmes pénètrent généralement dans un monde masculin, qui fonctionne majoritairement selon des règles établies par des hommes. Cet état de fait est la source de toute une série d'autres problèmes potentiels pour les femmes — problèmes auxquels elles se sont déjà attaquées. Dans ce chapitre, on présente les initiatives et les changements qui ont été introduits pour améliorer la prise en compte des besoins des deux sexes au Parlement.

Changements des règles et des pratiques du Parlement induits par la présence de femmes



sont qualifiés de modestes. Les différents parlements abordent cette question, quand ils le font, par le biais de mécanismes d'amélioration en général fragmentaires.

Les parlementaires interrogés ont mis le doigt sur quatre facteurs susceptibles d'améliorer l'équilibre entre les sexes, tant dans l'institution parlementaire que dans les politiques élaborées et approuvées par le Parlement :

- Les partis politiques sont essentiels, particulièrement l'appui du parti qui est au pouvoir.
- Les travaux des commissions parlementaires doivent être renforcés, particulièrement pour ce qui est de l'intégration de la dimension de genre, ce qui s'applique entre autres, mais pas seulement, aux commissions spécialisées dans l'égalité des sexes.
- Le travail réalisé par les groupes de femmes parlementaires, lorsqu'il en existe, doit être amélioré.
- Les règles et les pratiques sur lesquelles repose le fonctionnement du Parlement doivent tenir davantage compte des besoins des deux sexes et de la dimension familiale pour répondre aux besoins des parlementaires ayant une famille.

Des mesures de réorganisation et d'amélioration sont nécessaires dans tous les domaines de la vie parlementaire : au niveau des usages culturels, afin que le Parlement soit plus accueillant pour les hommes et les femmes de milieux différents, ainsi qu'au niveau des institutions parlementaires, qui doivent permettre aux commissions de travailler efficacement sur les questions d'égalité des sexes, favoriser la création de groupes de femmes et faciliter l'accès des femmes aux responsabilités au sein du Parlement. L'égalité des sexes doit devenir l'un des critères permettant de mesurer la performance institutionnelle. Ce travail doit être pris en charge par des femmes et des hommes oeuvrant de concert au sein de partenariats authentiques.

6. Conclusions

Quelle action pour demain ?

Bien que le nombre de femmes parlementaires soit en hausse dans pratiquement toutes les régions du monde, le niveau actuel de représentation féminine dans les parlements s'apparente à un déficit démocratique. Il est extrêmement important de faire augmenter le nombre de femmes au Parlement, mais il est non moins important que les femmes, une fois élues, accroissent leur influence et l'utilisent pour prendre une part active à la prise de décision. Les femmes parlementaires se sont certes révélées les plus ardents défenseurs de leurs consœurs et elles ont redéfini les priorités politiques de façon à ce qu'elles incluent les préoccupations et les perspectives féminines, mais ce rôle n'incombe pas exclusivement aux femmes.

Les personnes interrogées ont mis l'accent sur plusieurs activités considérées comme prioritaires pour que le Parlement tienne mieux compte des besoins des hommes et des femmes. Il s'agit notamment des activités suivantes :

- renforcement des capacités des commissions existantes en matière d'égalité des sexes ou des groupes de femmes parlementaires;
- transformation des procédures et des structures parlementaires afin qu'elles tiennent davantage compte de la dimension familiale, par exemple en offrant des structures de garde pour les enfants et en revoyant le calendrier parlementaire;
- réalisation de recherches, formation et création de réseaux concernant l'égalité des sexes et questions connexes, y compris par le biais des organisations internationales;
- création de liens plus étroits avec les électeurs et mise à disposition d'un financement plus important pour les services d'appui et les actions de proximité.


L'élaboration d'indicateurs ou d'éléments de comparaison s'appliquant exclusivement au Parlement afin de mesurer la performance du point de vue de l'intégration de la dimension de genre permettrait de faciliter la conception et l'évaluation de toutes les initiatives susmentionnées.

Le rapport témoigne à maints égards du fait que, dans la réalité, l'égalité dans les parlements est loin d'être acquise. Les femmes parlementaires continuent à se heurter à des difficultés dans leur travail, dont la plus grande est sans doute le fait de tenter de faire évoluer la situation dans le cadre de structures politiques élaborées et encore aujourd'hui dominées par les hommes. L'atmosphère qui règne dans la majeure partie des parlements est une atmosphère masculine, et les parlements restent des institutions qui continuent à abriter des réseaux et des clubs dont les femmes sont traditionnellement exclues.

Il est évident que les femmes qui souhaitent agir au nom des femmes se heurtent souvent à des contraintes dans leur travail : elles ne bénéficient pas du soutien de leurs collègues parlementaires ou se rendent parfois compte que la politique de promotion de l'égalité des sexes qu'elles souhaitent mettre en œuvre entre en conflit avec la politique prônée par leur parti politique.

Les partis politiques, enceintes importantes pour l'élaboration de la politique et la définition de priorités politiques, représentent donc l'une des institutions les plus importantes pour promouvoir l'égalité des sexes. Toutefois, rares sont les partis politiques prônant l'égalité des sexes qui mettent en pratique les engagements contenus dans leur programme et peu de femmes y détiennent des postes de premier plan. L'enquête réalisée a conclu que l'appui du parti au pouvoir constitue le facteur le plus important pour la mise en place et l'application de lois favorisant l'égalité des sexes, ce qui montre à quel point le changement est vital à cet échelon.

L'existence d'une volonté politique et d'un partenariat réel entre les hommes et les femmes constitue le fondement de tout changement significatif dans l'accès des femmes au Parlement. Hommes et femmes doivent être conscients du fait que l'intégration des femmes dans la filière parlementaire et leur participation sur un pied d'égalité aux travaux du Parlement bénéficient non seulement à la société et à la collectivité au sens large, mais constituent aussi des éléments incontournables pour une démocratie digne de ce nom. Sur le fond, les parlements ont avant tout besoin de davantage de femmes, entourées d'hommes plus conscients de l'importance de la parité.



Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, transmettre ou stocker dans un système de recherche documentaire, partiellement ou totalement, la présente publication sous quelque forme ou moyen, électronique ou mécanique que ce soit, y compris par la photocopie ou l'enregistrement, sans l'autorisation préalable de l'Union interparlementaire. Les demandes de reproduction ou de traduction en tout ou partie du texte de la présente publication seront accueillies favorablement. Elles doivent être adressées à l'Union interparlementaire.

Brochure publiée grâce au soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale au service du développement

Union interparlementaire
5 Chemin du Pommier
CH - 1218 Le Grand-Saconnex/Genève
Suisse

Téléphone : +41 22 919 41 50

Fax : +41 22 919 41 60

Courriel : postbox@mail.ipu.org

Site web : www.ipu.org

Original : anglais

Mise en page : Rick Jones (rick@studioexile.com)

Imprimé en France par SADAG

